

Toulouse, le 01 Juin 2017

**Association Deux Pieds Deux Roues**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional 06 33 59 03 35 [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Travaux sur la RD19 entre St-Geniez-d'Olt et Ste-Eulalie-d'Olt (Lous) avec 3km de cheminement mixte piétons-cyclistes pour la Véloroute de la vallée du Lot: félicitations et demande de potelets adaptés.

À M. Jean-François GALLIARD,  
président du Conseil Départemental de l'Aveyron

Monsieur le Président,

En mai 2017 votre Département est en train d'achever un aménagement important de la RD19 sur 3km entre Lous (commune de Ste-Eulalie d'Olt) et le carrefour de la route de Ste-Eulalie, commune de St-Geniez-d'Olt.

Ces travaux ont permis d'améliorer le profil (rectification) et la largeur de la chaussée routière (portée à 6m plus bas-côtés).

Ils ont aussi permis la création d'un cheminement continu de 3km situé côté Lot, de bonne largeur (de 1,40m à 2m) et réalisé en enduit gravillonné de bonne qualité et de couleur claire.

Nous espérons que le Département va sécuriser ce cheminement en posant des potelets ou bornes de protection, et va l'aménager comme une Voie Verte autorisée à la fois aux piétons et aux cyclistes.

Cette Voie Verte de 3km pourra alors constituer un tronçon de la Véloroute de la vallée du Lot (V86), qui doit traverser le département de l'Aveyron et relier Espalion à St-Geniez-d'Olt en empruntant la rive droite du lac de Castelnau, entre le déversoir du barrage et le hameau de Lous.

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, qui demande la création de la Véloroute de la vallée du Lot depuis 2001, et qui vous a transmis des propositions d'itinéraire pour cette Véloroute passant en bordure du lac de Castelnau et sur la RD19, vous remercie et vous félicite pour la création de cet aménagement de sécurité pour les piétons et les cyclistes, premier tronçon de la Véloroute de la vallée du Lot.

Nous vous demandons d'utiliser comme éléments de protection de la Voie Verte de la D19 des mobiliers le moins dangereux possible pour les piétons et cyclistes: soit une lisse longitudinale cylindrique en bois, soit des potelets verticaux cylindriques si possible « à mémoire de forme ».

Les poteaux en bois de section rectangulaire, posés récemment le long de la RD988 à l'entrée de St-Geniez-d'Olt, dangereux en cas de choc par un piéton ou un cycliste, ne devraient pas être utilisés ici.

Nous organisons du 1er au 12 Juillet une randonnée cycliste pour faire la promotion de la Véloroute de la vallée du Lot, entre Aiguillon et les Sources du Lot. Les 40 cyclo-randonneurs traverseront l'Aveyron du 7 au 10 Juillet, et lors de l'étape du 10 juillet Espalion-La Canourgue ils longeront la rive droite du lac de Castelnau et emprunteront la RD19 de Lous à Ste-Eulalie.

Ils pourront utiliser, nous l'espérons, la nouvelle Voie Verte de 3km que vous êtes en train de créer (voir programme de la randonnée sur le site : <http://velotrout.le-pic.org>).

Nous vous remercions à nouveau et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-  
Roussillon

Copie à :

M. Jean-Claude Luche, Conseiller Départemental du canton Lot et Palanges

Mme Christine Presne, Conseillère Départementale du canton Lot et Palanges

M.JP Peyrac, Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac

M. Christian Naudan, Maire de Sainte-Eulalie-d'Olt

M. Marc Bories, Maire de Saint-Geniez-d'Olt

M. Serge Bladinières, Président de l'Entente Interdépartementale Bassin du Lot